

FICHE CONSEIL VIVASSISTANCE LOGEMENT

Vous souhaitez bénéficier de garanties protectrices concernant votre logement notamment en cas d'incidents sur le réseau électrique, le gaz, la plomberie, la serrurerie, les appareils de chauffage ainsi que la vitrerie et serrurerie.

Vivassistance Logement (convention d'assurance individuelle n° 0803696) est un produit assuré par Axa Partners distribué par BNP Paribas Personal Finance. Ce contrat a pour objet de garantir à l'Assuré une assistance électricité, gaz, plomberie intérieure et extérieure, serrurerie, appareils de chauffage (chaudière, chauffe-eau et chauffe bain) ainsi que vitrerie et serrurerie en cas d'incidents à son domicile. L'assuré bénéficie notamment, dans les limites et conditions fixées dans la notice :

- d'un dépannage d'urgence avec l'envoi d'un spécialiste à votre domicile,
- d'un montant maximum par intervention de 400 €,
- de 3 interventions par an pour chacune des garanties et ce, sans période de carence.

Avant votre souscription, nous vous invitons à lire très attentivement la Notice du contrat Vivassistance Logement (convention d'assurance individuelle n° 0803696 qui apporte toutes les précisions concernant les conditions de prise en charge par l'Assureur : définition des garanties et limites des garanties (montant, durée, exclusions applicables etc ...).

Suivi des relations commerciales. Procédure extrajudiciaire.

Concernant la distribution d'assurance, vous pouvez contacter l'intermédiaire en assurance au 09 69 32 05 03. Dans ce cadre, en vue du traitement d'éventuels différends, vous pouvez également vous adresser à son Service consommateurs - 95908 Cergy pontoise cedex 09.

Si un accord n'est pas trouvé ou à défaut de réponse dans un délai de deux mois du Service consommateurs, vous pouvez vous adresser gratuitement, conformément à la réglementation, à un service de médiation indépendant dont les coordonnées sont : Médiation - BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE - AFI FCL 9065 - 92595 Levallois-Perret cedex et ceci, sans préjudice des autres voies d'actions légales. La saisine doit s'effectuer par écrit, en langue française et par voie postale ou en ligne directement sur le site <https://mediation-groupe.bnpparibas-pf.com>

Autorité de contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Utilisation de vos données personnelles

Les données collectées dans le cadre de la souscription à l'assurance sont obligatoires et, à défaut de réponse, le contrat ne pourra pas être conclu. Ces informations ainsi que les données obtenues ultérieurement concernant l'assuré (ou les assurés en cas de pluralité) sont destinées à BNP Paribas Personal Finance responsable de traitement, en sa qualité d'intermédiaire d'assurance. Elles sont utilisées pour le traitement de votre demande d'adhésion et la gestion de votre contrat ainsi que pour satisfaire à nos obligations légales et réglementaires. Elles font l'objet d'un transfert à destination INTER PARTNER ASSISTANCE ayant pour finalité l'exécution du contrat d'assurance ou des mesures précontractuelles nécessaires à sa conclusion. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles par BNP Paribas Personal Finance et sur vos droits (droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation du traitement, à la portabilité des données et d'opposition et droit d'organiser la gestion de vos données après votre décès) vous pouvez vous reporter à l'information qui vous a préalablement été fournie ou nous contacter à l'adresse suivante - Service Consommateurs - 95908 Cergy pontoise cedex 09.

Vivassistance Logement est un produit assuré par INTER PARTNER ASSISTANCE (AXA Partners), S.A. de droit belge au capital de 31 702 613,00 € - entreprise d'assurance soumise au contrôle prudentiel de la Banque nationale de Belgique située boulevard de Berlaimont 14 - 1000 Bruxelles - Belgique et immatriculée au registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 451 591 055, dont le siège social est situé 166 Avenue Louise - Bte 1 - 1050 Bruxelles - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée sous le numéro 316 139 500 RCS Nanterre, situé 6 rue André Gide, 92320 Châtillon, elle-même soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Ce produit est distribué et présenté par BNP Paribas Personal Finance, SA au capital de 546 601 552 € - 542 097 902 R.C.S. Paris - Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) intermédiaire d'assurance non soumis à l'exclusivité en sa qualité de courtier qui perçoit des commissions. Entreprises soumises à l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Registre des intermédiaires d'assurance. N° ORIAS 07 023 128 (www.orias.fr) : 1 rue Jules Lefebvre 75431 Paris cedex 09.